



HAL
open science

“ Fatras ” et “ fatrasie ” : un imbroglio étymologique et typologique

Patrice Uhl

► **To cite this version:**

Patrice Uhl. “ Fatras ” et “ fatrasie ” : un imbroglio étymologique et typologique. *Expressions*, 2001, 17, pp.57-80. hal-02406280

HAL Id: hal-02406280

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406280v1>

Submitted on 13 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« FATRAS » ET « FATRASIE » : UN IMBROGLIO ÉTYMOLOGIQUE ET TYPOLOGIQUE

Patrice UHL

Université de la Réunion

Une tradition philologique solidement établie rattache le mot « fatras » au latin *farcire* « farcir » par des voies plus ou moins tortueuses (**fartacium*, *farsura*-**farsurare* ou **farsuraceum*) ; de fatras dériverait « fatrasie » (= *fa(s)tras* + *-ie*). Le problème est que le second est d'attestation plus haute que le premier. En 1980, exploitant la seule *varia lectio* d'un *Miracle* de Gautier de Coinci, un chercheur allemand tenta de démontrer que *fa(s)trasie* ne serait qu'une variante de *fantasie* (< *phantasia* < *phantasma* « sorte de cauchemar »). À l'examen, il ne paraît pas qu'il y ait de parenté sémantique entre *fa(s)trasie* et *fantasie* : la « variance » est d'ordre lexical, non phonétique ! Quant à l'idée que *fa(s)tras* aurait été tiré, par troncation, de *fa(s)trasie*, elle ne résiste pas non plus à l'analyse typologique : « *fatrasie* » (ms. Arsenal 3114) est simplement à comprendre au sens de « recueil de *fatras* (= 11 *aabaabbabab*) ». Dans le genre médiéval, le « farcir » et le *poiein* étaient consubstantiels : le poète se bornait à « farcir » de non-sens une « carcasse » strophique des plus rigides.

*A well established philological tradition links the word « fatras » to the Latin farcire : « to stuff » through more or less tortuous ways (*fartacium, farsura-*farsurare or *farsuraceum) ; from fatras would be derived « fatrasie » (= fa(s)tras + -ie). The problem is that the second term is more anciently attested than the first one. In 1980, exploiting the varia lectio of a Miracle written by Gautier de Coinci, a German scholar attempted to prove that fa(s)trasie is nothing but a variant for fantasie (< phantasia < phantasma : « kind of nightmare »). All things considered, it doesn't seem that fa(s)trasie and fantasie are semantically related : the variant is not a phonetical one, but a lexical one ! As a corollary, there is no reason to consider fa(s)tras as a shortened derivative form of fa(s)trasie : the meaning of « fatrasie » (MS. Arsenal 3114) is : « collection of fatras (= 11 aabaabbabab) ». In mediaeval gender, « stuffing » and poiein were deeply bound up together : the task for the poet was to « stuff » with nonsense a very rigid strophic « skeleton ».*

Quel fatras ! Ce petit mot de deux syllabes, à première vue sans mystère, pose en vérité de gros problèmes étymologiques ; problèmes pour ainsi dire mis en abîme lorsqu'on le corrèle au mot « fatrasie », lequel présente morphologiquement toute l'apparence d'un dérivé.

« Fatras » a survécu dans le vocabulaire français dans les deux acceptions que signale *Le Petit Robert* : 1. « Amas confus, hétéroclite, de choses sans valeur, sans intérêt » ; 2. « (*Abstrait*) Ensemble confus, incohérent d'idées, de paroles ou d'écrits ». Le sens moderne est déjà établi au XVI^e siècle ; ainsi chez Montaigne, lorsqu'il parle avec condescendance de la littérature du Moyen Âge : « ... car des Lancelot du Lac, des Amadis, des Huons de Bordeaux, et tel fatras de livres a quoy l'enfance s'amuse » (*Essais*, I, p. 26). « Fatrasie », en revanche, n'a rien laissé dans le vocabulaire commun : son emploi se restreint au domaine exclusif de la poésie médiévale. « Fatras » et « fatrasie » ont en effet tous deux désigné des genres poétiques au Moyen Âge (Porter, 1960 ; Zumthor, 1975 ; Lefèvre, 1992a ; Uhl, 1998 et 1999a). Avec un sens littéraire certain, la première mention du mot « fatrasie » apparaît (au pluriel) dans la rubrique (main postérieure à la copie du texte) et dans l'*explicit* du manuscrit des *Fatrasies d'Arras* (Paris, Bibliothèque de l' Arsenal 3114) (éd. Porter, 1960, pp. 121-136), œuvre collective composée vers 1300 : *Fatrasies* (f. 7 v^o) ; *Cy fenissent les fatrasies d'Arras* (f. 11r^o) ; « fatras » (toujours au sens littéraire) apparaît, lui, dans la rubrique et dans l'*explicit* du manuscrit des *Fatras de Watriquet* (Paris, BNF fr. 14968) (éd. Porter, 1960, pp. 149-159), œuvre à deux voix (Watriquet de Couvin et un certain Raimmondin) composée entre 1328 et 1330 : *Ci commencent li fastras de quoi Raimmondin et Watriquet desputerent le jour de Pasques devant le roy Phelippe de France* (f. 162 r^o) ; *Explicit les fastras* (f. 169 r^o). On pressent déjà là un premier lot de problèmes, puisque l'on composa des fatrasies bien avant qu'on fit des fatras : Philippe de Rémi pourrait avoir inventé le genre entre 1230 et 1240 (Gicquel, 1981 ; Uhl, 1999a, 26-38) ; pour le fatras, c'est à Chaillou de Pesstain (*Roman de Fauvel*, 1316) que revient, semble-t-il, le rôle inaugural (éd. Rosenberg-Tischler, 1991, pp. 125-127 ; Uhl, 1991a, 1996 et 1999a, pp. 128-144). On verra plus loin que, dans la langue (encore que subsiste un doute sur la valeur réelle des emplois), les mots *fastrasie* et *fastras* émergent,

dans le même ordre, à plus d'un siècle de distance l'un de l'autre. Le dérivé est donc plus anciennement attesté que le mot dont il est censé dériver, décalage conforme à la chronologie des genres poétiques. Quant aux fluctuations graphiques : *fatrasie* (sans *s*) vs *fastras* (avec *s*), elles peuvent aussi bien représenter des variantes aléatoires que des variantes significatives du point de vue morphologique et sémantique (base *fat-* ou base *fast-* ?) ; et l'on pressent ici un second lot de problèmes.

En philologie comme en pédagogie, les meilleurs fruits sont souvent ceux qui procèdent du « tâtonnement expérimental » ; Célestin Freinet eût sans doute été étonné d'être associé au présent travail, mais c'est bien dans l'esprit de sa méthode que je rouvre ce délicat dossier.

Je proposerai tout d'abord une approche critique des hypothèses étymologiques en concurrence : les trois premières supposent *fa(s)tras* avant *fa(s)trasie* ; la quatrième fait de *fastras* un avatar de *fatrasie*. Mais je n'entends pas « croiser le fer » sur le seul terrain de l'étymologie, déjà labouré en tous sens : sans détour par la typologie des genres médiévaux, la bizarrerie que j'indiquais plus haut dans la chronologie des formes poétiques demeurerait – quelle que soit la théorie pour laquelle on tienne – sans amorce de solution.

1. Les hypothèses étymologiques traditionnelles

1.1. Gilles Ménage (1650)

C'est Gilles Ménage qui, dans *Les Origines de la langue française* (Ménage, 1972), s'intéressa le premier au mot « *fatras* ». Pour lui le terme remonterait à *farcire* « farcir » et aurait pour étymon **fartacium*, substantif tiré à basse-époque du participe passé neutre pluriel *farta* : « De *farcio* : *farcio*, *farsi*, *fartum*, *farta*, *fartacium*, *FARTAS*, *FATRAS* ». **Fartacium* = **[fartakyu]* > *fatras*, 1°) selon le schéma : *kyu* > *kkyu* > *kkyu* > *ttyu* > *ttsyū* / *ttsyō* > *ts* > *s*¹ ; 2°) par métathèse : -*rt-* > -*tr-*. La longévité de l'hypothèse de Ménage est exceptionnelle : au XIX^e siècle, Friedrich Diez (*Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, Bonn, 1853, s.v.) et Auguste Scheler (*Dictionnaire d'Étymologie française*, Bruxelles, 1888, s.v.) la

reparent à leur compte sans balancer (à noter que Scheler avait exposé son point de vue dès 1868 : « Je ne vois pas pourquoi l's dans *fastras* et *fastrasie*, qui peut bien n'être qu'épenthétique, infirmerait l'hypothèse de Ménage » ; Scheler, 1868, 488) ; seul Émile Littré (*Dictionnaire de la Langue française*, Paris, 1873-1877 ; rééd. Paris, 1964, t. III, s.v.) émit à l'époque des réserves : « Cette hypothèse n'étant pas appuyée par des formes dans l'historique, reste douteuse, d'autant qu'on a un exemple de *fatrasie* écrit *fastrasie* : cette *s* complique la question ». De façon plus surprenante, Lambert C. Porter ne paraissait connaître en 1960 que l'explication de Ménage (Porter, 1960, pp. 18-19).

1.2. Gaston Paris (1890)

Sans remettre en cause l'origine *farcire*, Gaston Paris suggéra un autre étymon : *farsura* « farce de volaille » : « Je suppose que *farsura* (Tertullien), qui en latin vulgaire a remplacé *fartura*, comme *farsum* avait remplacé *farmum*, a produit un verbe **farsurare* lequel a donné *farstrer* puis *fastrer* aussi régulièrement que *arserunt* a donné *arstrent* puis *astrent*... Au thème de *fastrer* se rattache *fastras*, d'où dérive *fastrasie* » (Paris, 1890, 289). Dans **farsurare*, le *u* prétonique aura vite chuté (c'est une loi générale dans les paroxytons de ce type), puis, à une date inconnue, une consonne d'appui se sera infiltrée (épenthèse d'un *t* dans le groupe secondaire *s'r*) : **farsurare* > **fars'rare* > **fars'rer* > **fars' rer* > **farstrer*, puis **fastrer* (-*rstr-* > -*str-*) ; d'où le déverbal *fastras*.

1.3. Jan Brüch (1929)

Sans toucher non plus à *farcire*, Jan Brüch proposa un nouvel étymon, permettant d'économiser la conjecture **farsurare* > **farstrer* > **fastrer*. Pour Brüch, c'est un dérivé tardif de *farsura* : **farsuraceum* « farce de volaille », formé à l'aide du suffixe *-aceu*, qui expliquerait *fastras*. À l'appui de sa thèse, il renvoie à *carnaceum* > roumain *cîrnat* « farce » et vieux provençal *carnasa* « vilaine chair » (Brüch, 1929). Phonétiquement, **farsuraceum* donne *fastras* aussi régulièrement que **fartacium* > **fartas* : 1°) *kyu* dans **[farsurakyu]* > *kkyu* > *kkyu* > *tyu* >

ttsyu / *ttsyō* > *ts* > *s* ; 2°) syncope du *u* prétonique. On aurait donc eu (vers la fin du V^e siècle) : **fars(u)rattsyu* ou **fars(u)rattsyō* > **fars'rats* > **fars' rats* > **farstrats* > **fastrats* > *fastras*.

Les trois hypothèses sont représentées dans les principaux dictionnaires étymologiques modernes, avec une nette faveur toutefois pour *farsura* + *-aceu* (je cite le lieu et la date de la première édition du titre ou du tome) :

- E. Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprachen (EWFS)*, Heidelberg, 1929, s.v. *fatras* : « Zu lat. *furtus* “Füllsel”, oder zu *farsura* “Füllsel” über ein **farsurare* “stopfen”, oder aus **farsuraceus* ».

- O. Bloch et W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1932, s.v. *fatras* : « Représente un dér. du lat. *farsura* “remplissage”, avec le suffixe *-aceus* ».

- W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)*, 1934, III, 422, s.v. *farsura* : « *Farsura* ‘Füllsel’ ; afr., mfr. *fastras* ». La théorie de Bruch est toutefois largement commentée :

« G. Paris R 19, 289 hat *fatras* mit *farsura* in Verbindung gebracht. Doch gehen die oben verzeichneten gallorom. Wörter (ausserhalb der Galloromania existiert das Wort gar nicht) nicht, wie er gemeint hat, auf eine verbalabl. (**farsurare*) zurück, sondern auf eine mit *-aceu* gebildete abl. ; Bruch, ZFSL 52, 423. Zur Bed. von *-aceum* vgl. die ähnlichen abl. sub *caro*, *cerebellum*, u.a. Die zu erwartende Form **farstras* ist durch Dissimilation um das erste *r* erleichtert worden. »

- W. Meyer-Lübke, *Romanistisches Etymologisches Wörterbuch (REW)*, Heidelberg, 1935, n° 3204 : « **farsuraceus* ‘Wurstfüllselartiges’. Frz. *Fatras* ‘Plunder’ ».

- A. Dauzat, J. Dubois, H. Mitterand, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, 1964, s.v. *fatras* : « Peut-être du lat. pop. conjectural **farsuraceus*, dérivé du bas-lat. *farsura*, farce de volaille ».

- J. Picoche, *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, 1994, s.v. *farcir* (2. *fatras*) : « Dér. ancien de *farsura*, avec le suffixe *-aceus* ».

Ni le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de F. Godefroy ni le *Dictionnaire de l'ancien français* d'A.J. Greimas ne renseignent l'étymologie ; le *Altfranzösisches Wörterbuch* d'A. Tobler et E.

Lommatzsch indique en revanche deux étymons pour le mot *Fastras*, *fatras* « Plunder, ungereimtes Zeug, Posse » : « **farsuraceum* oder *farsura* » (*T-L*, III (71951), 1641, s.v.).

Comme on voit, le point commun de ces trois hypothèses est l'ancêtre *farcire*, dont un dérivé, par des voies plus ou moins tortueuses (**fartacium* > **fartas* ou *farsura* > **farsurare* > **fastrer* ou **farsuraceum*) aboutit à *fatras* ou à *fastras*. Elles possèdent un second point commun : toutes font de *fa(s)trasié* un dérivé de *fa(s)tras* à l'aide du suffixe collectif *-ie* (Baldinger, 1950, 186-189). Le schéma *fa(s)tras* + *-ie* > *fa(s)trasié* semble, en effet, obvie. Pourtant, comme je l'indiquais plus haut, la première mention littéraire assurée du mot « *fatrasie* » précède d'une trentaine d'année celle du mot « *fatras* » et l'écart se creuse de beaucoup si l'on considère les premières mentions de *fastrasie* et *fastras* dans la langue.

Fastrasie (avec *s* ; mais la variante sans *s* existe également dans la tradition manuscrite) se rencontre pour la première fois dans l'un des *Miracles de Notre Dame* de Gautier de Coinci (poète actif durant le premier tiers du XIII^e siècle) : *Du clerc qui fame espousa et puis la lessa* ; voici le passage concerné :

*Tant par sont plain de grant folage
C'une risee, un rigolage,
Une grant truffe, une falorde,
Une **fastrasie**, une bourde,
Oient plus volentiers, par m'ame,
Que de Dieu ne de nostre Dame
Un biau sermon n'un biau traitié.*

(vv. 47-53)²

Quant à *fastras*, c'est dans le *Dit de la Cigogne* (*Dis de la Cygoigne*), du ménestrel hainuyer Watriquet de Couvin, dont le nom a déjà été cité à propos de la pièce dialogique du manuscrit BNF fr. 14968, que se rencontre, non sans ironie, la première occurrence du mot :

*En tel gent a poi de bonté,
Qui point ne metent d'estudie
A retenir bien c'on leur die
Exemple ne bonne parole ;*

*D'un fastras ou d'une frivole
 C. mille tans font plus grant feste
 Et plus tost leur entre en la teste
 C'uns contes de bien et d'onneur.*

(vv. 20-27) ³

On ne saurait dire quel est le sens précis de *fastrasie* au vers 50 du miracle. Il est tentant d'en faire un parasyndrome des termes qui l'environnent ; tout au moins de le rattacher au même champ sémantique : *risee* « plaisanterie », *rigolage* « plaisanterie », *trufe* « moquerie, raillerie », *falorde* « parole vaine, sottise » et *bourde* « plaisanterie, bourde ». Ce pourrait être quelque chose comme « parole vaine, ineptie, sottise, futilité ». De même pour *fastras* au vers 24 du dit : serait-ce un simple parasyndrome de *frivole* « frivolité, futilité, faribole » ? Mais il existe un doute : ces deux mots n'auraient-ils pas déjà un sens littéraire, comme Ulrich Mölk le soupçonnait ? Pour Mölk, en effet, *fastrasie* dans le miracle et *fastras* dans le dit sont à mettre en résonance avec « sermon », « traité » et « conte », termes qui renvoient au métalangage littéraire, plutôt qu'au vocabulaire commun ; d'autant plus que dans le champ du non-sens, la terminologie employée par les poètes et les rubricateurs des manuscrits a toujours été des plus flottantes :

Ich bin der Auffassung, dass beide Stellen sogar eher für die literarische Bedeutung von fatras(sie) – gerade im Zusammenhang mit sermon, traité, conte – sprechen ; im übrigen sind die Bezeichnungen für andere Arten der französischen Nonsenspoesie des Mittelalters durchaus nicht einheitlich ; es begegnen resverie, traverses, oiseuses, vielleicht haben frivole usw. ebenfalls literarische Wortbedeutung (Mölk, 1962, p. 227).

L'idée trouve du reste un appui un peu plus haut dans le texte, lorsque Gautier de Coinci peste contre ceux qui, plus friands de divertissement que d'édification, préfèrent les plaisirs profanes de la parole ou de la danse à un pieux enseignement :

*Qui miex aime vaines paroles,
 Espringeries et karoles
 Que la refection de l'ame
 N'aucun biau dit de nostre Dame,
 Voist s'ent, voist s'ent, ja ça n'avigne.*

(vv. 17-21) ⁴

Ces vers forment une prolepse des vers 47-53 : « Vaines paroles » (comprendre : *risees, rigolages, truffes, falordes, fastrasies, bourdes...*), « espringuerie » ou *espringale, espringarde* (danse accompagnée de sauts) et « karole » (genre lyrico-chorégraphique très prisé) vs « biau dit », voilà qui reste dans le champ de la *poetria* et conforte l'idée d'un emploi littéraire du mot « fastrasia ». Erik von Kraemer traduit d'ailleurs dans son *Lexique* : « Pièce de vers extravagante » (Kraemer, 1950, pp. 130).

Une chose est sûre, ce n'est pas dans le livre de Lambert C. Porter que l'on trouvera la clé de l'énigme. L'essayiste américain croyait avoir découvert une « troisième apparition » du mot « fatrasie » (les deux premières étant celles du ms. Arsenal 3114), dans le *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinatis* (1^{re} éd. 1678) ; Du Cange y produit en effet, sans indiquer sa source, deux vers tirés de Gautier de Coinci : « Une grant trufe, une falourde, / Une fastrasia, une bourde » (Du Cange, 1840-1850, s.v. *fallita*). D'où la bévue de Porter qui, ne connaissant pas le texte original, pensait avoir affaire à une occurrence tardive du terme (automne du Moyen Âge ? Renaissance ? XVII^e siècle ?) : « Une troisième apparition est rapportée par Du Cange, qui écrit, non *fatrasie* mais *fastrasia* (L's est évidemment postiche). En tout cas, dans cette citation, le sens littéraire (nom d'un genre) paraît être déjà perdu » (Porter, 1960, p. 18)⁵.

2. L'hypothèse de Heinz-Jürgen Wolf (1980)

À contre-courant des hypothèses traditionnelles rattachant *fa(s)trasia* (= *fa(s)tras + ie*) à *farcire*, Heinz-Jürgen Wolf avança que *fatrasie* ne saurait être qu'une variante graphique de *fanta(i)sie* < *phantasia* < *phantasma* (Wolf, 1980). Ce mot relèverait, non du champ sémantique de la cuisine, mais de celui du rêve ; comme l'indique Herman Braet : « Le *visum* (ou *phantasma*) est une sorte de cauchemar où apparaissent des figures fantastiques » (Braet, 1975, 19).

À l'appui de sa thèse, le savant allemand exploite les nombreuses variantes offertes par la tradition manuscrite du miracle de Gautier de Coinci. Cette « variance » – je reprends le mot à Bernard Cerquiglini (Cerquiglini, 1989) – est foisonnante : 22 manuscrits ont conservé le

miracle (*A, B, C, D, E, F, G, H, I, L, M, N, O, R, S, T, n, o, s, v, x* et *13*) ; *N* est acéphale et *13*, fragmentaire, ne possède pas le passage concerné. Erik von Kraemer a édité le texte d'après *o* (vv. 1-224) et *N* (vv. 225-954) ; le texte de *o* a été collationné sur 13 manuscrits : *A, B, D, F, G, L, M, O, S, T, n, s*, et *x*. Pour les manuscrits dont la parenté a été solidement établie, l'éditeur n'a sollicité qu'un seul représentant par groupe. Échappent donc au collationnement : *C* (copie de *G*), *H* et *v* (groupe *BHv*), et *I* (groupe *ID*), et, pour d'autres raisons, *E* (jugé « peu utile », car datant du XV^e s.) et *R* (resté inaccessible). V. Frédéric Koenig (Koenig, 1970) a, de son côté, collationné le texte de *L* (son manuscrit de base) sur 10 manuscrits : *A, B, D, E, F, M, N* (à partir du v. 225), *O, R* et *S*. On peut donc compléter le relevé d'Erik von Kraemer en consultant la *varia lectio* de Koenig et, à l'occasion, le corriger (ce que Wolf ne fait pas, pour des raisons que je qualifierai de « stratégiques »...⁶).

Voici les formes que l'on rencontre pour le premier hémistiche du vers 50 (je cite entre parenthèses les manuscrits apparentés, mais non collationnés ; la datation est reprise de Kraemer, 1950, pp. 23-31) :

- frastrazie* – *O* = Rome, Bibl. du Vatican, Palat. lat. 1969
(déb. XIV^e s.)
- fastrarsie* – *A* = Blois, Bibl. munic., 34 (XIII^e s.)
- fastrasie* – *M* = Paris, BNF fr. 2163 (daté de 1266)
– *o* = Paris, BNF fr. 2193 (2^e m. du XIII^e s.)
– *D* = Paris, Bibl. de l'Arsenal 3518 (XIII^e s.) (évent. *I* = Paris, BNF fr. 1536 ; XIII^e s.)
- fatrousie* – *F* = Paris, BNF fr. 986 (XIII^e s.)
– *L* = Paris, BNF fr. 22928 (XIV^e s.)
- fatroulleiz* – *G* = Paris, BNF fr. 1530 (XIII^e s.) (et sa copie *C* = Londres, British Museum, Harley 4401 ; 2^e m. du XIII^e s.)
- fatrasie* – *E* = Paris, BNF fr. 817 (daté de 1465)
- fattasie* – *T* = Besançon, Bibl. munic., 551 (fin XIII^e s. ou déb. du XIV^e)
- fantasie* – *B* = Bruxelles, Bibl. roy. 10747 (XIII^e s.) (évent. *H* = Paris, BNF fr. 1533 (XIII^e s.) et *v* = Florence, Bibl. Laurentienne 45 (Ashburnham 53) (2^e m. du XIII^e s.))

- R = Leningrad, Bibl. publ., Fr. F. v. XIV 9 (déb. du XIV^e s.)
- S = Soissons, Grand Séminaire (1^e m. du XIV^e s.)
- s = Tours, Bibl. munic., 948 (XIV^e s.)
- flaterie* – x = Paris, BNF fr. 15110 (XIII^e s.)
- truffle* – n = Paris, BNF fr. 1807 (mil. XIII^e s.).

Selon Wolf la bonne leçon serait évidemment *fantasie*, que donnent B, R, S, s – et, éventuellement, H et v, collatéraux de B.

Si l'on écarte *fatroulleiz* (*Lexique*, p. 130 : « dimin. de *fatrouille* : 'tromperie' ») (G), *flaterie* (x) et *truffle* (n), sans lien avec le problème qui nous occupe, il reste une forêt de formes, dont Wolf a cherché à réduire la disparate du point de vue phonétique et dialectologique :

2.1. s dans le groupe -st - (type *fast*-)

Le type *fast*- s'expliquerait par la propension des copistes à introduire un s postiche dans les graphies : une tendance qui se généralisera en France au XVI^e siècle (*esgal* pour *egal*, *esglise* pour *eglise*, *traistre* pour *traître*, etc.), mais qui se manifeste très tôt dans les *scriptae* septentrionales, du temps même où, dans la prononciation, s étymologique tendait au contraire à s'effacer devant consonne : *crisme* (= *crime*), *esrer* (= *er(r)er*), *Sousphie* (= *So(u)phie*) (exemples tirés de Gossen, 1976) ; *chasploier* (= *chaploier*), *envoslespe* (= *envolespe*), *eschaspés* (= *eschapés*), *evesque* (= *evesque*), *mestrai* (= *metrai*), *ostrois / ostrierent* (= *otrois / otrierent*), *prospice* (= *propice*), *sosmiers* (= *somiers*) (exemples tirés de Raoul de Cambrai) ; dans o, on trouve dès le vers 2 : *esglentier* (= *eglentier*) ; dans les *Fatrasies* d'Arras : *neste* (= *nete*), *voust* (= *volt, vout*), etc.

2.2. n devant t (type *fant*-)

Wolf avance que dans ce type, la nasale est toujours susceptible de perdre sa nasalité ; dans ce cas on aurait affaire à une dénasalisation comparable à ce que l'on observe dans les variantes que donnent du mot *fanfelues* (< *famfalucas*) « bourdes » les mss. X et x (*fafelues*), L (*faffelues*) et G (*faferues*). Ainsi, *fattasie* (ms. T) ne serait qu'une

variante dénasalisée de *fantasie*, conformément à ce que I. Lahti observe dans son étude sur « Les dénasalisations en français » (*Neuphilologische Mitteilungen* 54, 1953, pp. 1-33 ; ici, p. 16) : « Un *a* nasal produit souvent un *a* oral ouvert... et cette voyelle est souvent longue. »

2.3. *r* après *t* (type *fatr-*, *fastr-*), et dans l'environnement de *fr-* (type *frastr-*) ou de *-ars-* (type *fatrasie*)

Contre la théorie **farsuraceu* > **farstras* > *fatras*, supposant une dissimilation du premier *r* (cas fréquent en picard : *abre* pour *arbre*, *heberger* pour *herberger* ; dans *BGOnsx*, on a : *espingueries* pour *espringueries*), Wolf explique cette série de formes par le phénomène de l'épenthèse (épenthèse d'un *r*, voire de deux).

Cette tendance est profonde dans la langue : des mots comme « darte », « perdrix », « trésor », par exemple, comportent un *r* que ne possédaient pas les étymons (*derbita*, *perdicem*, *thesaurum*) ; en latin se rencontrent vers 800, des formes comme *arbrustrus* (= *arbustus*), *frustrices* (= *frustices*), *pristris* (= *pristis*), etc. Le *r* épenthétique est surtout courant après *t* : *-iste* > *-istre* : *batistre*, *evangelistre*, *salmistre*, *tristre* (chez Gautier de Coinci), etc. ; *-este* > *-estre* : *celestre* (= *celestes*) rime avec *fenestre*, *estre*, *destre*, dans une chanson du même poète ; un manuscrit du *Tresor* de Brunetto Latini datant du XIV^e siècle porte *patrois* pour *patois*, etc. Mais un *r* inorganique peut aussi très bien apparaître en position différente : dans la toponymie, on relève, par exemple, Arleu (Nièvre) et Arleux (Pas-de-Calais) pour *Alleuds* (le phénomène inverse, l'assimilation *rl* > *ll*, est habituel en picard : *varlet* > *vallet*, *merler* > *meller*, etc.) ; une charte yproise du XIV^e siècle porte *ouwerlement* (*ouwel* = *ivel* < *aequale*) et dans *Raoul de Cambrai* on relève : *Damerdiex* (= *Damedieus* « Seigneur Dieu »), etc. Les exemples pourraient être multipliés *ad libitum* (Wolf ne manque d'ailleurs pas de le faire), mais cela ne servirait guère qu'à confirmer ce que l'on sait depuis longtemps déjà du caractère instable du *r* dans les parlers du Nord.

En résumé, selon Wolf, la leçon *fastrasie* (adoptée par l'éditeur) n'est pas la bonne : c'est *fantasie* qu'il fallait lire et imprimer. Le type

fattasie serait une forme dénasalisée de *fantasie*, dont les types en *fast-*, *fatr-*, *fastr-*, *frastr-*, *farstr-* ne seraient que des variantes accidentelles, s'expliquant, tantôt par l'épenthèse d'un *s* avant *t*, tantôt par l'épenthèse d'un *r* après *t*, tantôt par la combinaison de ces deux phénomènes dans la limite de deux, voire de trois, consonnes postiches (*fatrarsie*, *frastrasie*) – avec, le cas échéant, métathèse *ra* > *ar* (*fastarsie*). Du même coup, *fastras* ne saurait avoir pour dérivé *fastrasie*, mais serait au contraire, par troncation, un dérivé de *fa(s)t(r)asie* (*fattasie*, dans *T*) = *fantasie* < *phantasia*. L'hypothèse de Heinz Jürgen Wolf n'est, à ma connaissance, reprise à ce jour que dans le *Trésor de la Langue Française* (TLF, VIII (1980), 681, s.v. *fatrasie*).

À la découverte, le travail érudit de Wolf force l'admiration et tend par le ton uniment péremptoire à inhiber tout recul critique : l'argumentaire est si rondement mené que l'auteur finit par faire naître chez le lecteur l'idée que depuis *Ménage* tout le monde s'est fourvoyé ! Pourtant, si l'on y regarde de plus près, cette théorie suscite bien des objections :

1°) Entre l'écart minimum : *fantasie* > *fattasie*, la phonétique peut suffire à satisfaire l'esprit (*an* > *a*) ; entre l'écart maximum : *fantasie* > *frastrazie* ou *fastrarsie*, il est plus difficile de justifier un traitement phonétique « naturel » sans mettre en abîme les conjectures accidentelles. Au reste, des formes comme *frastrazie* (*z* = *s*) ou *fastrarsie* évoquent confusément des avatars de **farstr-*, plutôt que de *fant-*.

2°) Il faudrait pour établir la filiation : *fantasie* > *fattasie* > *fa(s)t(r)asie* (*fastrazie*, *fastrarsie*) que le *stemma codicum* du miracle de Gautier de Coinci corroborât, même de loin, la chronologie des faits : en théorie, l'étape *fat-* ne peut être que postérieure à l'étape *fant-*, et toutes les variantes avec *s* ou *r* postiches supposent d'abord *fat-* ; or, *T* (*fattasie*) date de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e, alors que *DMo* (et *I*) (*fastrasie*) sont tous de la seconde moitié du XIII^e siècle (1266 pour *M*) ; à l'exception de *B* (et de ses collatéraux *Hv*), les manuscrits portant *fantasie* sont du XIV^e siècle (*RSs*).

3°) Tous les phénomènes phonétiques invoqués par Wolf pour expliquer le processus germinatif de la forme *fa(s)t(r)asie* ont, exactement dans le même segment chronologique et dans la même

zone isoglosse, des pendants contraires : multiplication de *s* postiche vs effacement de *s* antéconsonantique ; infiltration de *r* épenthétique vs dissimilation ou assimilation (pour prendre un exemple : au *Damerdiex*, avec *r* inorganique, répondent dans la même œuvre *matir* = *martir* et *sevir* = *servir*, avec effacement du *r*), sans parler des multiples cas de métathèse (dans *o*, on rencontre : *fremail* = *fermail*, *isturment* = *istrument*, *agestre* = *agreste*, etc.)⁷...

Dans ces conditions, je ne vois pas ce qui permet de conclure que la *varia lectio* des mss. *O*, *A*, *M*, *o*, (*I*)*D*, *F*, *L*, *E* et *T* se ramène nécessairement à la palette des variations dialectales théoriques de *fantasie* (mss. *B(Hv)*, *R*, *S*, *s*).

De deux choses l'une : ou bien, comme *fatrouilleiz* (*G* (*C*)), *flaterie* (*x*) et *truffle* (*n*), la forme *fantasie* n'est qu'une « solution de remplacement » scribale pour le mot *fa(s)trasie*, premier, mais de sens encore indécis ou d'emploi trop restreint, trop confidentiel, pour que certains scribes se fussent résignés à le conserver. Il y aurait donc, d'un côté *fa(s)trasie* et sa *variance* graphique aléatoire ; de l'autre, *fantasie*, *fatrouilleiz*, *flaterie* et *truffle*, tous à considérer comme des termes de substitution. Ou bien *fantasie* est premier, et *fa(s)trasie* (et sa *variance* aléatoire), comme *fatrouilleiz*, *flaterie* et *truffle*, aurait été introduit après-coup par quelque scribe au fait de la modernité poétique en Picardie dans le second tiers du XIII^e siècle. *Fastrasie* serait cette fois une « solution de remplacement » scribale pour le mot *fantasie*, premier. On sait que les scribes intervenaient fréquemment dans les textes pour en atténuer la couleur dialectale ou pour en moderniser les leçons ; lorsqu'ils ne comprenaient pas une leçon ou qu'ils l'estimaient « améliorable », ils ne dédaignaient pas non plus d'y substituer une solution de leur cru (voir le *fatrousie* de *FL*). Mais il y a place pour une autre hypothèse : Gautier de Coinci est mort en 1236 ; Bernard Gicquel date le début de l'activité poétique de Philippe de Rémi des années 1230-1240 ; il existe donc une mince zone d'intersection dans la biographie des deux poètes pour envisager que Gautier de Coinci ait connu le mot *fastrasie* au sens littéraire et l'ait lui-même introduit dans son texte lors d'une ultime révision (à supposer, bien sûr, que ce mot ne fût pas le premier à venir sous sa plume...). Dans un cas comme dans l'autre (*fastrasie* premier ou *fantasie* premier), rien ne prouve que les deux mots soient étymologiquement parents : la *variance* semble

purement lexicale ; elle n'est pas phonétique. À la limite, la discussion sur la priorité de telle forme sur telle autre est sans objet : *trufle* (var. 49-50 : « Une grant trufle, une falorde, / Une trufle ou une bourde ») se lit dans *n*, qui date du milieu du XIII^e siècle. Toute la tradition postérieure ne corrigerait-elle pas la répétition fâcheuse du vers 50 ?

Mais cela ne règle pas pour autant le problème de l'antériorité du dérivé en *-ie* sur le mot dont il est censément issu. Un détour par la typologie aidera à mieux cerner les choses.

3. *Fatrasies* ?

Partant d'une remarque d'Henri Roussel (Roussel, 1966, p. 513) sur le nécessaire regroupe-ment des strophes fatrasiques au sein de recueils (nulle part ne se rencontre en effet la strophe isolée), j'ai montré que dans le recueil des *Fatrasies d'Arras*, la 55^e strophe – qui répète à un syntagme près la 20^e : *une pierre vs Engleterre* – ne devait pas être considérée comme une « correction de la strophe 20 » (« *Korrektur der 20* ») ou un « doublon » (« *Dublette* »), comme l'ont respectivement écrit Ulrich Mölk (Mölk, 1962, p. 226) et Wilhelm Kellermann (Kellermann, 1968, 2, n. 7), mais qu'il fallait la comprendre comme une « correction » portant sur le recueil tout entier ; une « correction » destinée à restituer à l'ensemble sa structure véritable, mise en péril par divers accidents de copie (vers surnuméraires, vers omis, fusion de deux strophes, lettrine en place inopportune, etc.). Il ressort de mon travail que les *Fatrasies d'Arras* répètent cinq fois la structure macrostrophique du recueil de Philippe de Rémi, à savoir 5 x 11 strophes *aabaabbabab* (Uhl, 1989 et 1999a, pp. 11-21).

Dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, le mot « fatrasie » est écrit deux fois au pluriel. Il en est de même pour le mot « fatras » dans le ms. BNF 14968 (*li fastras / les fastras*). L'erreur a été d'interpréter ces pluriels de la même façon : comme une collection de 54 ou 55 *fa(s)trasies* individuelles, dans le premier cas, et de 30 *fastras*, dans le second ; du même coup d'appeler « fatrasie » la strophe *aabaabbabab* du XIII^e siècle, comme on appelle « fatras » la strophe *AB AabaabbabaB* du XIV^e. C'est une commodité (à laquelle j'ai moi-même fréquemment cédé) qui évite bien des confusions entre les différents genres du registre du non-sens (pour certains : *fatrasie* =

fatras = *resverie* = *derverie* = *coq-à-l'asne*, voire *sotte chanson* ou *devinalh...*), mais qui ne correspond vraisemblablement pas à la taxinomie médiévale. Il convient d'abord de s'interroger sur ce que le rubricateur appelle « fastras ».

Le recueil du ms. BNF 14968 regroupe 30 pièces isométriques (7, 8 ou 10 syllabes) de schéma *AB AabaabbabaB*. Dans ce manuscrit, la copie des refrains n'a été, c'est visible, l'objet d'aucun soin particulier. Chaque refrain est cité au-dessus du onzain qui débute, lui, par une lettrine (sur deux lignes) ; Le refrain du premier fatras s'insère entre la rubrique et la grande majuscule ornée signalant l'*incipit* de la « desputoison » (sur 7 lignes) :

*Ci commencent li fastras de quoi
Raimmondin et Watriquet desputerent
Le jour de Pasques devant le roy
Phelippe de France.
Aprenez a mengier joute
Vous qui ne goustés de pois.*

Aprenez a mengier joute,
Qu'en son cul ne vous engloute
La marrastre des .iij. rois,
Qui a l'entrepete route
Pour une culaine goute
Qui la tient ou trou brenois,
Si n'i puet aidier tremois
Ne nulle riens c'on i boute

*Qu'ades ne soille li prois ;
Vous en sucherez la goute,
Vous qui ne goustez de pois.
Doucement me reconforte
Celle qui mon cuer a pris.*

Doucement me reconforte
Une chate a moitié morte
Qui chante touz les jeudis, etc.⁸

Il semble que le refrain ne soit tout au plus cité que pour mémoire ; ce, du reste, avec des approximations qui eussent été estompées ou corrigées si le copiste avait eu le sentiment de porter atteinte à l'intégrité des pièces : *variance* locale du vers *B* du refrain par rapport au vers 11 de la glose : *M'a de vous amer espris* vs *M'a de bien amer*

espris (strophe 21) ; *Amez comme loiaus amis* vs *Amés con fins loiaus amis* (strophe 29) ; vers *B* du refrain totalement différent du vers 11 de la glose : *M'esprent de vous servir et bien amer* vs *Merci me fait doucement esperer* (strophe 22) ; modification du schéma rimique dans le refrain seul : $A(+A)B$ vs AB (strophe 13), etc. En outre, contrairement au manuscrit BNF fr. 146, qui conserve la mélodie des refrains des *fatras* que Chaillou de Pesstain inséra dans sa version du *Roman de Fauvel*, le manuscrit BNF fr. 14968 ne comporte aucune notation musicale. Pour le copiste, il est clair que le poème débute au vers 1 du onzain et que le refrain-thème ne forme qu'une sorte d'« avant-texte » sans grande importance : le mot *fastras* renvoie selon toute apparence aux seuls onzains de schéma *fatrasique*.

Dans *Les Regles de la Seconde Rettorique* (traité de poétique ou de « seconde rhétorique » anonyme composé entre 1411 et 1432), l'auteur enregistre le genre sous son nom complet : « *fatras enté* » ; la disposition du manuscrit (BNF, Nouv. Acq., n° 4237, ff. 29 r°-29 v° ; éd. Porter, 1960, p. 160) est significative :

Item autre taille de fatras entés

*Or gardés mieulx vos gelines
Que Rembourc ne fist son coc.*

Fatras

*Or gardez mieulx vos gelines
Que trois grues orphelines
N'ont fait l'asne de l'Escot, etc.*

Le mot « *Fatras* » chapeaute la glose et vient après le refrain : le *fatras* se greffe sur le refrain (préexistant ou composé pour l'occasion), lequel, certes, impose au poète des contraintes variées (thématiques, syntaxiques et métriques), mais reste dans tous les cas hors-champ. Dans ce traité, le terme s'applique explicitement au onzain, et non à la forme fixe à refrain qui s'appelle, elle, « *fatras enté* ». Le témoignage du poéticien confirme à près d'un siècle de distance le soupçon que l'on pouvait avoir sur le sens que le rubricateur donnait au mot *fastras* dans le manuscrit BNF fr 14968.

Interrogeons-nous à présent sur le mot *fatrasie* et sur son emploi au pluriel dans le manuscrit de la Bibliothèque de l’Arsenal. Le suffixe collectif *-ie* entre dans la formation de très nombreux mots en français et il est facile, d’après la structure du dérivé, de décrire le processus de dérivation : lexème *fa(s)tras* + morphème suffixal *-ie*, même si ledit lexème n’est pas attesté à date ancienne... Mon idée est la suivante : si au XIV^e et au début du XV^e, le mot « *fatras* » est encore employé pour identifier une strophe de onze vers possédant le schéma rimique *aabaabbabab* (schéma, faut-il le rappeler, qui ne se rencontre que dans la poésie du non-sens) (Mölk-Wolfzettel, 1972, 217, n° 299, 13), il y a tout lieu de penser que le terme était déjà en usage au siècle précédent. Le double pluriel du manuscrit des *Fatrasies d’Arras* serait donc à comprendre, non comme pluriel de « *fatrasie* », désignant une strophe isolée, mais comme pluriel du même mot au sens collectif de « recueil de onzains *aabaabbabab* », autrement dit de « recueil de *fa(s)tras* ». Car les *Fatrasies d’Arras* réunissent, comme je l’ai dit, cinq recueils complets, actualisant un à un la formule générative inaugurée cinquante ou soixante ans plus tôt par Philippe de Rémi :

$$\begin{array}{ccc}
 & & II \\
 & I & \\
 A & & B \\
 a^5 a^5 b^5 & & a^5 a^5 b^5 \\
 & & C \\
 & & b^7 a^7 b^7 a^7 b^7
 \end{array}$$

Sous cet angle, le titre de « *Seconde fatrasie* », donné autrefois par les éditeurs du poète beauvaisin (la « *Première fatrasie* » correspondant, d’après l’ordre dans lequel les pièces ont été copiées dans le manuscrit, aux *Oiseuses* : $75 a^4 + a^4, b^4; b^4 + b^4, c^4; c^4 + c^4 + d^4$, etc.), reposait en partie sur une intuition juste (Bordier, 1869, pp. 311-313 ; Suchier, 1884-1885, II, pp. 305-310).¹⁰ C’est bien du nom de *Fatrasie* (au singulier), qu’il convient à mon sens de désigner l’œuvre inaugurale de Philippe de Rémi.

Mais quel rapport y a-t-il entre « *fastras(ie)* » et « *farcir* » ou « *farcissure* » ?

S’agissant du « *fatras enté* » le lien avec *farcire* se comprend bien : la technique de la glose s’apparente en soi à une opération de

« farcissure ». Il y a dans la poésie médiévale, et ce dès le XII^e siècle, une riche tradition de gloses bilingues à caractère comique dans le champ de la littérature carnavalesque : on possède, par exemple, des *patenostres* et des *credos farcis* (prières latines « farcies » de gloses romanes thématiquement décalées). La strophe 26 des *Fatras de Watriquet* en conserve un souvenir :

*Presidentes in t[h]ronis seculi
Sunt hodie dolus et rapina.*

« *Presidentes in thronis seculi* »,
Ce dist uns eus armez de cuir boilli,
« En coup de [vit] si grant medecine a
C'une charrete jusqu'a Mes en sailli,
Qui engendra le seigneur de Seulli,
La Maselaine, dont uns cos se disna ;
Mais uns harens touz s'en desgratina,
Quant il fu mors, pour ce c'on li toli
La pater nostre qui li adevina
Qu'avec les angles in gloria celi
Sunt hodie dolus et rapina. »¹¹

À ceci près que l'original « farci » ne vient pas du fonds pieux, mais d'un motet satirique conservé dans le *Fauvel* de Chaillou de Pesstain (Dahnk, 1935, 10)¹².

Pour les pièces plus anciennes – encore que les fatrassiers arrageois n'aient pas dédaigné non plus de recourir au bilinguisme : on trouve du latin d'église (*Te rogamus audi nos*), du flamand (*Huillecomme*) ou encore de l'anglais « de cuisine » (*Harpe et Godiere*) – le précédent des poèmes « farcis » parodiques, satiriques ou bachiques est moins exploitable. C'est d'un autre point de vue qu'il faut, je crois, envisager le lien entre la cuisine et la forme poétique : dans la fatrasie, le « farcir » et le *poiein* sont pour ainsi dire consubstantiels ! La métaphore culinaire ne se comprend bien, en effet, que si l'on identifie la « farcissure » au « faire » poétique lui-même. L'efficacité comique du genre repose sur le contraste entre l'extrême rigidité de la forme (rigidité métrique, syntactico-rhétorique, narratologique) et le caractère en apparence totalement débridé et extravagant du contenu (loin de tout automatisme psychique, il procède en réalité d'un très « raisonné

dérèglement » de toutes les compatibilités sémiques et logico-discursives : le non-sens *absolu* fatrasique est méthodiquement orchestré (Groupe μ , 1990)). Dans le *fa(s)tras* du XIII^e siècle, le « farcir » peut être tout de go reconduit à l'opération consistant à farcir de non-sens une grille métrique – ou mieux une « carcasse » formelle – des plus rationnellement pe(n)sées (Zumthor, 1975, 81-82 ; Uhl, 1991b, 15-16).

L'étymologie de *fastras* n'est, j'en conviens, sans doute pas totalement éclairée, mais le détour par la typologie permet au moins de comprendre le cheminement de la métaphore culinaire sous-jacente dans le nom des deux genres médiévaux. Si l'hypothèse de Wolf séduit dans un premier temps – elle rapproche notamment *fatrasie* = *fantasie* de *resverie* « divagation, délire » (FEW, X, 184, s.v. **reexvagus*) : l'autre grand genre de la poésie médiévale du non-sens (Kellermann, 1969 ; Zumthor, 1975, pp. 73-75 ; Uhl, 1999a, pp. 81-91)¹³ –, elle pêche par le nombre de *requisit* qu'elle mobilise pour justifier le passage de *fantasie* à *fattasie*, puis *fa(s)trasie*. Elle pêche surtout parce qu'elle ne repose que sur un *a priori* : l'existence d'un lien sémantique direct entre *fantasie* et *fatrasie*. Or, ce lien est tout, sauf évident. Laissons donc *fantasie* à *phantasia* < *phan-* *tasma*, et *fa(s)tras(ie)* à **farsuraceum* (= *farsura* + *-aceu*).

De cette « farce » – qui au sortir du banquet des philologues pourrait passer pour un mets un peu lourd – il importe de rappeler le caractère foncièrement festif et la vertu d'avant-plan : une vertu hilarante. Il ne paraît pas en effet que Philippe de Rémi ait inventé la poésie fatrasique dans un autre but que celui qu'il assigne à certaine « gibelotte » dans l'une de ses strophes : *Nus n'en menjut qui ne rie*.¹⁴

Références bibliographiques

- BALDINGER Kurt (1950), *Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff*, Berlin, Akademie Verlag.
- BEC Pierre (1977-1978), *La Lyrique française au Moyen Âge (XII^e-XIII^e siècles). Contribution à une typologie des genres poétiques médiévaux*, 2 vol., Paris, Picard, tome I (*Études*).

- BORDIER Henri (éd.) (1869), *Philippe de Rémi, Sire de Beaumanoir, jurisconsulte et poète national du Beauvaisis (1246-1296)*, Paris, Techener.
- BRAET Herman (1975), « Le songe dans la chanson de geste au XII^e siècle », Gand, *Romanica Gandensia*, n° 15.
- BRÜCH Jan (1929), « Bemerkungen z. frz. Etymol. Wörterbuch E. Gamillschegs », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 52, pages 423-424.
- CERQUIGLINI Bernard (1989), *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil.
- DAHNK Émilie (éd.) (1935), *L'Hérésie de Fauvel*, Leipzig, Vogel.
- DAUZAT Albert et ROSTAING Charles (1978), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Guénégaud, 2e éd.
- DU CANGE (1840-1850), *Glossarium mediae et infimae latinatis*, 7 vol., Paris, Didot.
- GICQUEL Bernard (1981), « Le Jehan et Blonde de Philippe de Rémi peut-il être une source du *Willehalm von Orlens* ? », *Romania*, n° 102, pages 306-323.
- GOSSEN Charles Théodore (1976), *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 2e éd.
- GROUPE μ (1990), « La fatrasie ou l'orchestration de l'impertinence », dans *Rhétorique de la poésie*, Paris, Seuil, collection « Points ».
- KELLERMANN Wilhelm (1968), « Über die altfranzösischen Gedichte des uneingeschränkten Unsinn », *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, n° 205, pages 1-22.
- KELLERMANN Wilhelm (1969), « Ein Sprachspiel des französischen Mittelalters : die *Resveries* », dans *Mélanges Rita Lejeune*, Gembloux, Duculot, pages 1331-1346.
- KOENIG V. Frédéric (éd.) (1970), *Les Miracles de Notre Dame par Gautier de Coinci*, Genève, Droz, collection « Textes littéraires français », t. IV, pages 340-377 (*D'un clerc*).
- KRAEMER Erik (von) (éd.) (1950), *Du clerc qui fame espousa et puis la lessa. Miracle de Gautier de Coinci publié d'après quinze manuscrits*, Helsinki, *Annales Academia Scientiarum Fennicae*, ser. B, tome 66, 2.

- LANGLOIS Charles-Victor (1921), « Watriquet, ménestrel et poète français », dans *Histoire Littéraire de la France*, t. XXXV, pages 394-421.
- LEFÈVRE Sylvie (1992a), « Resveries, fatrasies et fatras », dans *Dictionnaire des Lettres françaises*, tome I : *Le Moyen Âge*, Paris, Fayard / Le Livre de Poche, collection « Encyclopédies d'aujourd'hui ; La Pochothèque », 2e éd., pages 1260-1263.
- LEFÈVRE Sylvie (1992b), « Philippe de Beaumanoir », dans *Dictionnaire des Lettres françaises*, tome I, *op. cit.*, pages 1135-1137.
- MÉNAGE Gilles (1972), *Les Origines de la langue française*, Paris, 1650 ; *Le Parnasse alarmé ou la requête des dictionnaires*, Paris, 1649 (1649-1650), 2 vol. en 1 vol., Genève, Slatkine.
- MÖLK Ulrich (1962), « CR de Porter » (1960), *Romanistisches Jahrbuch*, n° 13, pages 224-229.
- MÖLK Ulrich et WOLFZETTEL Friedrich (1972), *Répertoire métrique de la poésie lyrique française des origines à 1350*, Munich, Fink.
- PARIS Gaston (1890), « Accouter ; fatras », *Romania*, n° 19, pages 287-290.
- PORTER Lambert C. (éd.) (1960), *La Fatrasie et le fatras. Essai sur la poésie irrationnelle en France au Moyen Âge*, Genève-Paris, Droz-Minard.
- ROSENBERG Samuel N. et TISCHLER Hans (éds.) (1991), *The Monophonic Songs in the Roman de Fauvel*, Lincoln-London, University of Nebraska Press.
- ROUSSEL Henri (1966), « CR de Porter » (1960), *Romance Philology*, n° 19, pages 513-520.
- SCHELER Auguste (éd.) (1868), *Dits de Watriquet de Couvin*, Bruxelles, Devaux.
- SUCHIER Hermann (éd.) (1884-1885), *Œuvres poétiques de Philippe de Rémi, Sire de Beaumanoir*, 2 vol., Paris, Didot, collection « SATF ».
- UHL Patrice (1989), « Quelle est la fonction de la 55^e strophe dans le recueil des *Fatrasies d'Arras* ? », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 99, pages 142-163.

- UHL Patrice (1991a), « Les ‘sotes chansons’ du *Roman de Fauvel* (Ms. E) : la symptomatique indécision du rubricateur », *French Studies*, n° 45, pages 385-402.
- UHL Patrice (1991b), « Observations sur la strophe fatrasique », *Zeitschrift für romanische Philologie*, n° 107, pages 14-46.
- UHL Patrice (1996), « Retour sur la ‘sote chanson’ 2 du *Roman de Fauvel* », *French Studies Bulletin*, n° 58, pages 11-22.
- UHL Patrice (1998), « Les *Fatras* de Jean Régnier : un retour aux sources de la poésie médiévale du non-sens », *Expressions*, IUFM de la Réunion, n° 12, décembre, pages 51-64.
- UHL Patrice (1999a), *La Constellation poétique du non-sens au Moyen Âge. Onze études sur la poésie fatrasique et ses environs*, Paris, L’Harmattan / Université de la Réunion.
- UHL Patrice (1999b), « Le *Pataffio* : non-sens à la florentine au *Quattrocento* », *Expressions*, IUFM de la Réunion, n° 14, novembre, pages 7-24.
- WOLF Heinz-Jürgen (1980), « *Fatrasie* – Kritik und Etymologie », *Festschrift Harri Meier*, Bonn, Bouvier, pages 639-657.
- ZINK Gaston (1986), *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, collection « Linguistique nouvelle ».
- ZUMTHOR Paul (1975), « *Fatrasie*, *fatrassiers* », dans *Langue, texte, énigme*, Paris, Seuil, collection « Poétique », pages 68-88.

Notes

1. Sur le traitement de *KY* entre voyelles, voir Zink, 1986, pp. 97-98.
2. Éd. Kraemer, 1950, pp. 66-67 : « Ils ont en eux tant de folie qu’ils écoutent, par mon âme, plus volontiers une plaisanterie, une blague, une moquerie, une sottise, une *fatrasie* ou une bourde qu’un beau sermon ou un bel exposé sur Dieu ou sur Notre Dame ».
3. Éd. Scheler, 1868, p. 284 : « Il y a peu de bonté chez de telles gens, qui ne mettent aucun soin à retenir, bien qu’on leur dise, un *exemplum* (récit exemplaire à caractère didactique, moral ou religieux) ou une bonne parole. D’un *fatras* ou d’une faribole, qui bien plus vite leur entre dans la tête, ils se réjouissent cent mille fois plus que d’un conte de bien et d’honneur ».
4. Éd. Kraemer, 1950, p. 65 : « Qui préfère les vaines paroles, les espringardes et les caroles au réconfort de l’âme ou à un beau *dit* sur Notre Dame, celui-là, qu’il s’en aille, qu’il s’en aille, et jamais ne revienne ici ! »

5. Il est fort possible que l'essayiste tienne tout bêtement la référence du *Litré* (III (1964), 1431, s.v. *fatrasie*).

6. Heinz-Jürgen Wolf liste, par exemple, la forme fantôme *fastuisie* qu'Erik von Kraemer (qui travaillait sur la photocopie du manuscrit, et non sur l'original) avait cru lire dans *D* ; d'après V. Frédéric Koenig, *D* porte *fastrasie* ; partant *I* aussi (famille *ID*).

7. Pour toutes ces particularités dialectales, voir Gossen, 1976.

8. D'après le ms. Paris, BNF fr. 14968 (avec ponctuation moderne). Je traduis la strophe I, qui, je l'espère, ne choquera pas plus les lecteurs d'*Expressions* qu'elle ne choqua les royales oreilles de Philippe VI de Valois : « *Apprenez à manger des navets, vous qui ne goûtez pas les pois. Apprenez à manger des navets, de crainte que dans son cul ne vous engloutisse la marâtre des trois rois, qui a perdu son pucelage à cause d'un mal rectal qui lui tourmente le petit trou (traduction euphémisée : bren « merde » → adj. brenois) , et le trémois (Litré, VII (1964), 1281, s.v. : « Blé de mars, blé de trois mois ») ne lui est d'aucun secours, ni aucune autre chose qu'on y mette, car aussitôt son derrière se souille ; vous sucerez ce qui en dégoutte, Vous qui ne goûtez pas les pois* ». Les vers 4-5 sont délicats à traduire : 1°) Un glossaire bilingue lillois traduit par *entrepete* le latin *membrana* « hymen » ; d'un autre côté, le sens de « périnée » est attesté au début du XIV^e siècle (dans la *Chirurgie* d'Henri de Mondevile) (voir *T.-L.*, III, 669, s.v.) ; 2°) On ne comprend pas trop ce qu'est une « *culaine goutte* » (littéralement : « une goutte du cul »). La goutte désignait au Moyen Âge des maladies de toutes sortes, toujours attribuées à un déséquilibre des humeurs (voir *T.-L.*, IV, 466-467, s.v.). Peut-être faut-il comprendre « hémorroïde » (*emoroyde*, au XIII^e siècle ; mot formé sur *haima* « sang » et *rhein* « couler ») ? Quoi qu'il en soit, si l'on opte pour le sens « périnée », il faudra modifier la traduction du participe passé *route* (v. *rompre* « briser, déchirer »).

9. Cf. Bec, 1977-1978, I, p. 169. Les chiffres romains désignent les substructures hétérométriques de la strophe ; les lettres majuscules les articulations sémico-discursives de la pièce ; les lettres minuscules les vers avec la disposition des rimes et l'exposant rythmique. Le 11 chapeautant l'ensemble complète la formule de Pierre Bec à l'échelle de la macrostructure (11 x 11 vers).

10. Il convient de préciser que Bordier et Suchier confondaient le père (Philippe I, poète et romancier) et le fils (Philippe II, le juriste qui composa les *Coutumes de Beauvaisis*) ; voir Lefèvre, 1992b. Inversement, on pourrait reprocher à Auguste Scheler d'avoir donné le titre de « *Fatrasie* » au recueil du XIV^e siècle (éd. Scheler, 1868, pp. 295-309). Il s'agit, certes, d'une collection de strophes, mais l'ensemble ne forme pas une macrostructure définie.

11. Éd. Porter, 1960, p. 157 (contrôlé sur le ms. ; monosyllabe gratté au vers 3 et suppléé par mes soins) : « *Les Maîtres qui règnent sur le monde sont aujourd'hui Fourberie et Rapine. 'Maîtres qui régnez sur le monde'*, dit un œil armé de cuir bouilli, 'en un coup de [bite], il y a un si puissant remède qu'une charrette en sauta jusqu'à Metz, et qu'elle donna naissance, le jour de la Sainte-Madeleine (= 22 juillet), au seigneur de Sully, duquel un coq fit son dîner ; mais un hareng saur se dépouilla de toutes ses écailles, quand il mourut, parce qu'on lui avait enlevé la patenôtre qui l'avait averti qu'avec les anges, dans la gloire des cieus, *Sont aujourd'hui Fourberie et Rapine*' ». Dans son *index* des noms propres, Porter donne : « *Seulli* : Seully » (Porter, 1960, p. 268). Plutôt que Seully (Indre-et-Loire), il s'agit vraisemblablement de Sully (Oise) ou de Souilly (Meuse) (voir Dauzat-Rostaing, 1978, s.v. *Seuil*) ; d'après Charles-Victor Langlois, le seigneur du vers 5 serait « le seigneur de Sulli, favori de Philippe V, à demi disgracié sous Charles IV, gouverneur de Navarre en 1329 » (Langlois, 1921, p. 413). Je prends *desgratiner* (qu'on ne trouvera ni dans le *Godefroy*, ni dans le *T.-L.*) comme un synonyme de *gratiner* « gratter », au sens de « racler » ; d'où, contextuellement, « écailler ». *Presidentes*, qui est au nominatif pluriel dans le refrain, doit être interprété dans la glose comme un vocatif pluriel pour permettre l'accord syntaxique entre le latin et le français.

12. Cette pièce polyphonique n'est pas reprise dans l'ouvrage de Samuel N. Rosenberg et Hans Tischler (Rosenberg-Tischler, 1991), lequel ne concerne que les pièces monophoniques.

13. Pour une information rapide sur la « resverie », voir, dans cette revue, Uhl, 1999b, pp. 12-19. On corrigera, page 7, *chro-nologiquement* en *cronologiquement*.

14. Voici la strophe 5 de la *Fatrasie* de Philippe de Rémi (éd. Porter, 1960, p. 143 ; texte contrôlé sur le ms. Paris, BNF, fr. 1588) :

<i>Li cras d'un poulet</i>	<i>Le gras d'un poulet</i>
<i>Menja au brouet</i>	<i>Mangea au brouet</i>
<i>Pont et Verberie.</i>	<i>Pont-Sainte-Maxence et Verberie.</i>
<i>Li bés d'un coket</i>	<i>Le bec d'un coquelet</i>
<i>Emportoit sans plet</i>	<i>Emportait sans procès</i>
<i>Toute Normandie.</i>	<i>Toute la Normandie.</i>
<i>Et une pume pourie,</i>	<i>Et une pomme pourrie,</i>
<i>Qui a feru d'un maillet</i>	<i>Qui avait frappé d'un maillet</i>
<i>Paris et Romme et Surie,</i>	<i>Paris, Rome et la Syrie,</i>
<i>Si en fist un gibelet :</i>	<i>En fit ainsi une gibelotte :</i>
<i>Nus n'en menjut qui ne rie.</i>	<i>Nul n'en mange sans en rire.</i>